

Du 13 octobre au 27 octobre 2025

AVIS D'ENQUÊTE

PUBLIQUE



PORTANT SUR LE PROJET DE DÉSAFFECTATION ET DE CESSION D'UN CHEMIN RURAL AU DIT LE COQUELIN.

Par arrêté 2025/06 en date du 15 SEPTEMBRE 2025,

Le Maire de la commune de Loretz-d'Argenton a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant **le projet de désaffectation et de cession d'un chemin rural au dit Le Coquelin, sur la commune de Loretz-d'Argenton.**

L'enquête publique se déroulera **LUNDI 13 Octobre 2025 à 09h15 au LUNDI 27 Octobre 2025 à 12h15.**

M. Dominique MOREAU, Ingénieur des armées en retraite, a été désigné commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra :

- Prendre connaissance du dossier d'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Loretz-d'Argenton mairie déléguée d'Argenton l'Eglise.
- Consulter le dossier d'enquête sur le site Internet de la commune de Loretz-d'Argenton : **www.loretzdargenton.fr**

Les observations du public pourront :

- Être consignées sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet à la Mairie de Loretz-d'Argenton, mairie déléguée d'Argenton l'Eglise.
- Être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, à la Mairie de Loretz-d'Argenton, 57 Place Charles de Gaulle, 79290 LORETZ-D'ARGENTON, lesquelles seront annexées au registre se trouvant au siège de l'enquête publique.
- Être envoyées par voie électronique à l'adresse réservée à cet usage : **mairie@loretz-argenton.fr**

Permanence : Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public **le lundi 13 octobre 2025 de 9 h15 à 12 h15 et le lundi 27 octobre 2025 de 09h00 à 12h00**, à la mairie déléguée d'Argenton l'Eglise, 57 place Charles de Gaulle, 79 290 LORETZ-D'ARGENTON.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à disposition du public un mois après la clôture de l'enquête publique à la Commune de Loretz-D'Argenton et sur le site internet pendant un an.